

*Secrétariat Général  
Département des Ressources Humaines  
Division Gestion des Ressources Humaines*

Poitiers, le 3 décembre 2025

Le Directeur régional,

à

L'ASCE 86

**Vos réf. : Demande du 02/12/2025**

**Affaire suivie par : Evelyne KOM**

[evelyne.kom@developpement-durable.gouv.fr](mailto:evelyne.kom@developpement-durable.gouv.fr)

**Tél. : 07 64 77 26 50**

**Courriel : [dgrh.drh.sg.dreal-na@developpement-durable.gouv.fr](mailto:dgrh.drh.sg.dreal-na@developpement-durable.gouv.fr)**

**Objet : Arbre de Noël du 17 décembre 2025**

Je vous informe que j'autorise, sous réserve des nécessités de service, les agents de la DREAL Nouvelle-Aquitaine, site de Poitiers, ayant des enfants inscrits à l'arbre de Noël, à s'absenter exceptionnellement **le mercredi 17 décembre 2025 après-midi**, afin d'assister à l'arbre de Noël 2025 qui se tiendra à l'espace François Rabelais, 1 Place Abbé Bonnin, 86240 SMARVES à partir de 13h30.

L'utilisation de véhicules de service n'est pas autorisée.

Cette autorisation d'absence servira de justificatif (à l'appui du cachet de présence le jour de l'événement) à saisir dans Horoquartz par les gestionnaires de service.

Pour le Directeur Régional,

  
Le Secrétaire Général  
Cyril MOUILLOT